

Un plan Marshall contre les noyades

Face aux derniers chiffres alarmants, le premier ministre a sollicité l'Éducation nationale et le ministère des Sports.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

SÉCURITÉ Le 8 juillet, trois frères et sœur se noient dans un lac de Chalon-sur-Saône. Âgés de 9 à 13 ans, ils ne savaient « pas ou peu nager », selon le parquet, et se baignaient à un endroit où les adultes qui les accompagnaient ne pouvaient les voir. À Manosque, le même jour, c'est un petit garçon de 2 ans et demi qui se noie dans la piscine de ses grands-parents. Quelques jours plus tard, une fillette de 8 ans trouve la mort dans une piscine publique artificielle dans le Maine-et-Loire. Outre l'émotion suscitée par ces drames, les chiffres inquiètent le premier ministre, Édouard Philippe. Depuis le 1^{er} juin, Santé publique France a recensé 67 noyades accidentelles chez les moins de 6 ans, contre 50 en 2015. La plupart d'entre elles (53) se sont produites dans des piscines privées. Tous âges confondus, les chiffres augmentent également : 552 noyades estivales pour la seule période du 1^{er} juin au 5 juillet cette année - dont 121 ont entraîné la mort -, contre 332 en 2015. Mercredi, Édouard Philippe a donc annoncé vouloir « mobiliser l'ensemble des acteurs concernés pour mieux comprendre les origines de cette tendance ». Il veut aussi renforcer le plan de lutte contre les noyades. L'Éducation nationale et le ministère des Sports, qui interviennent tous deux dans l'apprentissage de la nage, sont invités à mener une mission commune pour « proposer une amélioration notable des résultats » et « déterminer une cible ambitieuse à atteindre d'ici à 2022. »

Car, à ce jour, 48 % des élèves « ne maîtrisent pas correctement la nage à l'entrée en sixième », expliquent les services du premier ministre, qui se fondent sur une évaluation menée dans 300 collèges. Qu'entend-on précisément par là ? « Nager, cela veut dire être capable de tomber dans une piscine, d'être au milieu du bassin et de revenir au bord », explique simplement Roxana Maracineanu dans une interview au *Parisien*. Pour cette vice-championne olympique de natation, qui

« Nager, cela veut dire être capable de tomber dans une piscine, d'être au milieu du bassin et de revenir au bord »

ROXANA MARACINEANU, VICE-CHAMPIONNE OLYMPIQUE DE NATATION

accompagnera les deux ministères dans leur mission, « les enfants doivent apprendre à nager le plus tôt possible. En une semaine c'est possible, dès 3 ans. Le recours excessif aux brassards, frites, bouées est totalement contre-productif. »

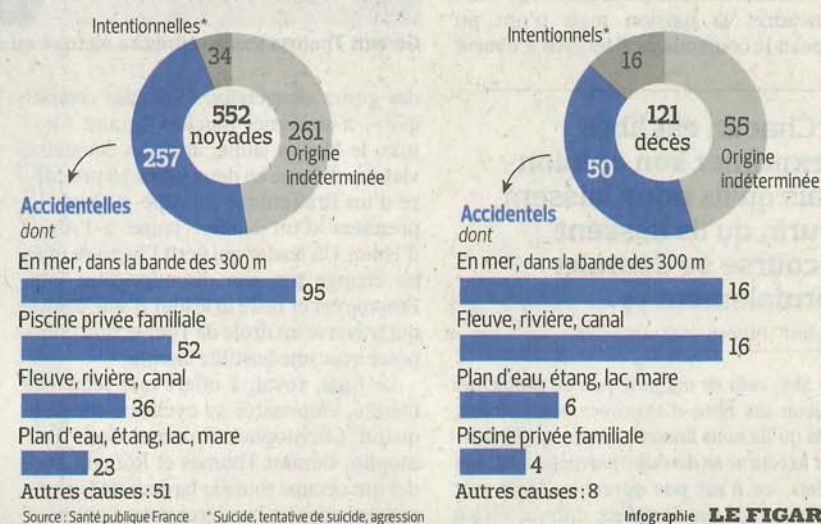
Cette forte proportion d'élèves ne maîtrisant pas la nage est d'autant plus inquiétante que l'Éducation nationale a classé le « savoir-nager » au rang des savoirs indispensables. « Son acquisition est un objectif des classes de CMI, CM2 et sixième, explique un arrêté rédigé en 2015. Le cas échéant, l'attestation scolaire savoir-nager (ASSN) pourra être délivrée ultérieurement. » Problème : il n'existe



Entre le 1^{er} juin et le 5 juillet, 95 noyades accidentelles ont eu lieu en mer, dans la bande des 300 mètres. Selon les services du premier ministre, « 48 % des élèves ne maîtrisent pas correctement la nage à l'entrée en 6^e ».

552 NOYADES EN 35 JOURS, AYANT ENTRAÎNÉ 121 DÉCÈS

Entre le 1^{er} juin et le 5 juillet 2018, France entière



pas de remontées nationales sur le taux de réussite. Même flou sur le « test d'aisance aquatique » (flotter, mettre la tête sous l'eau...), que les enfants doivent passer avant la fin du CEL.

En revanche, les enseignants chargés d'encadrer les séances de piscine - professeurs des écoles dans le primaire et

d'EPS dans le secondaire - savent une chose : le nombre de bassins disponibles est insuffisant. « C'est notamment le cas dans les académies de Versailles et de Créteil, mais aussi, paradoxalement, sur le littoral et dans les DOM-TOM, constate Elisabeth Allain-Moreno, déléguée nationale du sport scolaire à l'Unsa. Dans

les zones rurales, il faut compter une demi-journée, voire une journée pour une séance. » L'enseignante pointe aussi le manque d'encadrement. À l'école primaire, les professeurs cherchent souvent désespérément des parents accompagnateurs. À la piscine, les maîtres-nageurs, qui sont des agents municipaux, peuvent, selon les situations locales, mettre la main à la pâte. « Mais avec des groupes de 25 à 30, chaque élève bénéficie, au mieux, de trois minutes d'accompagnement pédagogique par séance », conclut-elle.

« Nous sommes disponibles. Nous sommes capables de prendre totalement en charge cet apprentissage », résume de son côté Patrick Perez, vice-président de la Fédération française de natation (FFN). Il se réjouit de l'annonce du premier ministre sur le renforcement du dispositif « J'apprends à nager ». Lancé en 2008, ce dispositif de dix heures minimum, géré par la FFN, s'adresse aux 6-12 ans des quartiers et des zones rurales. « Il faut l'étendre et, dans l'idéal, l'intégrer au cursus scolaire. Mais, pour cela, il faudrait aussi un vaste plan piscine », explique Patrick Perez, en rappelant que le dernier du genre, le « plan 1000 piscines », remonte aux années 1970. ■

Depuis six ans, la princesse Charlène de Monaco mène ce combat avec sa fondation

À 3 ans et demi, les jumeaux du Rocher « savent nager et sont autonomes en milieu aquatique, l'un comme l'autre. Les protéger contre les risques de noyade était bien sûr une priorité pour moi », a récemment expliqué la princesse Charlène de Monaco. Au travers de sa Fondation, créée en 2012, l'ancienne nageuse

olympique s'efforce de sensibiliser le public aux dangers de l'eau et lutte activement contre les causes de décès par noyade. Dans le cadre du programme Learn to Swim, 14 300 enfants de 12 pays ont appris à nager. Plus de 165 700 ont par ailleurs été sensibilisés à la sécurité en milieu aquatique. C. B.